

FFA (Fédération Française d'Athlétisme)

LICENCES COMPETITONS **

Vétérans	1978 et avant	(39+)
Seniors	1979 - 1995	(38-22)
Espoirs	1996 - 1998	(21-19)
Juniors	1999 - 2000	(18-17)
Cadets	2001 - 2002	(16-15)
Minimes	2003 - 2004	(14-13)
Benjamins	2005 - 2006	(12-11)

Tarifs

150 €
150 €
150 €
150 €
150 €
145 €
130 €

LICENCES DECOUVERTES **

Poussins	2007 - 2008	(10-9)
Eveils Athlétique	2009 - 2010	(8-7)
Baby Athlé	2011 et après	(6-)

130 €
130 €
130 €

LICENCES LOISIRS **

Athlé Running	(Course Hors Stade)
Athlé Santé	(Marche Nordique / Section Sportive Loisir)

120 €
90 €

TARIF SPECIAL

Licences	(Dirigeants, Officiels)
Etudiants	(avec copie de la carte universitaire)**

90 €
120 €



FFH (Fédération Française Handisport)

LICENCES COMPETITONS **

+ 20 ans	1998 et avant
- 20 ans	1999 et après
Double Licence FFA+FFH	

150 €
100 €
220 €

LICENCES LOISIRS **

Loisir

70 €

TARIF SPECIAL

Cadre & bénévole

28 €



* Réduction 2ème et 3ème personne / 2ème personne -10€, 3ème personne – 20 €.

** Pour ces différentes licences, la fourniture d'un certificat médical d'aptitude de - 3 mois est obligatoire (sauf renouvellement).

Les aides pour :

- Réduction de 50 € sur la cotisation globale pour les personnes dont le quotient familial mensuel est inférieur ou égal à 445 € ou celles bénéficiant du RMI. **Pour bénéficier de cette aide, merci de remplir le formulaire spécifique délivré par le Conseil général de Meurthe et Moselle.**
- Pass'Sport et Culture : avoir un quotient familial inférieur ou égal à 445 €, ou aide des Comités d'Entreprise.
- Possibilité de règlement en 3 fois.

L'inscription sera définitive qu'à la réception des 3 documents suivant :

Aucun Athlète non licencié ne sera accepté au delà du 31 septembre 2017.

- Votre règlement (chèque bancaire, bon CAF, pass Sport&culture, chèques vacances, chèques sport ou CB (sur le site)) Le club délivre sur demande des attestations ou factures à destination des Comités d'entreprises ou autres.
- Un certificat médical de – de 6 mois ou questionnaire de santé (Document à demander au staff ou à télécharger lors de votre inscription en ligne).
- Le bulletin d'adhésion complété ainsi que l'autorisation parentale remplie pour les mineurs.

• NB : Veuillez indiquer clairement l'adresse de l'adhérent (éventuellement préciser chez M ou Mme X) son ou ses N° de téléphone et votre e-Mail. Ceci est très important car nous utilisons beaucoup l'internet pour les convocations sportives. La FFA ne divulgue pas ces informations (sous contrôle de la CNIL).

• Votre licence sera à éditer par vos soins (ou celles du club) à réception du mail de confirmation de La Fédération Française d'Athlétisme (pour cette raison **une adresse mail est obligatoire**, si impossibilité le mentionner au club).